

PROJET DE CENTRE

2025-2030



Centre PMS Provincial Charleroi 3

Square Hiernaux, 2
Cité Juvenile – 6^{ème} étage
6000 CHARLEROI
Tél : 071/552.193
cpms.charleroi3@hainaut.be



PREAMBULE

Dans le contexte de la réforme des centres psycho-médico-sociaux, le présent projet de centre est une actualisation du projet précédent.

Il sera revu en fonction des nouveaux prescrits

Les Centres Psycho-Médico-Sociaux

Ont pour missions (décret du 14/07/06) :

- ✎ Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
- ✎ Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
- ✎ Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la constructive positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.

Pour réaliser ces missions, les CPMS n'agissent pas seuls. Ils inscrivent leurs actions dans la mobilisation des ressources disponibles de l'environnement social et scolaire de l'élève.

Ils agissent selon les 8 axes suivants :

1. L'offre de service aux consultants
2. La réponse aux demandes des consultants
3. Les actions de prévention
4. Le repérage des difficultés
5. Le diagnostic et la guidance
6. L'orientation scolaire et professionnelle
7. Le soutien à la parentalité
8. L'éducation à la santé

L'ensemble des CPMS observe :

- ✎ L'accès à tous
- ✎ La gratuité des services
- ✎ L'exercice de la pluridisciplinarité (psycho, médical, social, logopédique)
- ✎ Le respect du secret professionnel et de la déontologie
- ✎ L'indépendance structurelle par rapport aux institutions scolaires
- ✎ Le caractère consultatif et non contraignant de leurs interventions et avis

Les Centres Psycho-Médico-Sociaux organisés par la Province de Hainaut

Tout en respectant les 8 axes mentionnés ci-avant, les Centres PMS de la Province de Hainaut assurent principalement des missions :

- ✎ D'analyse de la demande et de réponse appropriée
- ✎ D'orientation scolaire et professionnelle
- ✎ De soutien à la parentalité en favorisant notamment le dialogue famille-école

Ils veillent à

- ✎ Repérer les difficultés, les diagnostiquer
- ✎ Lutter contre l'échec, facteur d'exclusion sociale
- ✎ A l'égalité des chances
- ✎ Soutenir tout projet d'école visant à développer une citoyenneté critique et responsable, respectueuse des valeurs démocratiques
- ✎ Promouvoir l'éducation à la santé

Les CPMS Provinciaux s'inscrivent dans la réciprocité des projets d'école fondés sur la défense des valeurs suivantes :

- ✎ La démocratie
- ✎ La tolérance – la liberté de conscience – le pluralisme
- ✎ La neutralité - le dialogue, l'ouverture
- ✎ Le libre-examen comme méthode de réflexion et d'action

Dans le respect des valeurs de la Province de Hainaut : La citoyenneté, le sens de l'intérêt général, l'excellence, la bonne gouvernance.

Institution du réseau de l'enseignement officiel neutre subventionné, les CPMS organisés par la Province de Hainaut sont sous la responsabilité de la Direction Générale des Enseignements du Hainaut.

Introduction

CPMS Provincial Charleroi III

Le CPMS Provincial de Charleroi 3 collabore en partenariat avec les établissements scolaires de l'enseignement fondamental des communes de : **Aiseau, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Gerpinnes** ; des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire et en alternance (cefa) de la ville de **Charleroi** (CECS Charleroi et CECS Couillet-Marcinelle). Il collabore également avec 4 services de promotion de la santé (SPSE) : Charleroi, Châtelet, Morlanwelz, Tamines (cf. répertoire des écoles et SPSE).

Il collabore également avec les pôles territoriaux de Charleroi – Courcelles et Charleroi Métropole, la plate-forme hennuyère de santé mentale Rhéseau et plus largement avec le tissu social, médical et psychologique de la région de Charleroi.

Le centre rassemble en son ressort une population scolaire d'environ **6500 élèves** dont 80% suivent l'enseignement fondamental, 17% le secondaire ordinaire et 3% l'enseignement par alternance en CEFA.

En raison de ce ressort, le centre bénéficie d'un renforcement différencié ISE (Indice Socio-Economique) et depuis le 1^{er}/09/2019 de l'apport de la discipline logopédique pour l'enseignement maternel qui s'élève à plus de 2000 enfants.

L'équipe se compose comme suit :

DIRECTION		
1 employée d'administration	4 conseillers psychopédagogiques (dont 1TP ISE) 4 auxiliaires sociales (dont 2TP ISE) 2 auxiliaires paramédicales 2 auxiliaires logopédiques	1 auxiliaire sociale 1 auxiliaire psychopédagogique (1/2 tps)
	Plein exercice	CEFA

Le Projet de Centre développé ci-après est la présentation du travail qui sera développé durant la période 2025-2030, tel que souhaité par son équipe par l'affirmation de ses valeurs, objectifs et activités.

Nos valeurs

Responsabilisation - Autonomie

Nous plaçons le consultant (l'élève et ses responsables légaux) au centre de notre action en lui reconnaissant la capacité à faire des choix dans le respect de son âge et/ou son état présent et des prescrits légaux. Ce positionnement implique la recherche de la responsabilisation de chaque acteur en ce compris le consultant lui-même et les partenaires. Notre rôle sera d'accompagner, informer, soutenir et conseiller en favorisant l'autonomie ainsi qu'en mobilisant les ressources permettant à chacun d'évaluer et construire son propre parcours, en toute liberté et en fonction de ses besoins.

Respect - Bienveillance

A la base de toute action dans un cadre bienveillant, il y a le respect du consultant, de sa singularité quel que soit son origine sociale, culturelle, au-delà des différences dans un esprit d'entraide et d'évolution vers un but commun.

Pour satisfaire à cette valeur, notre équipe cherchera à établir une relation de confiance avec le consultant.

Indépendance - Déontologie

A l'écoute du consultant et de ses partenaires, notre équipe entend agir en conscience grâce à l'appui de principes déontologiques rigoureux.

Afin d'assurer un accompagnement impartial et objectif, notre équipe veille à son indépendance institutionnelle et méthodologique, garanties d'une intervention libre et de conseils ajustés aux besoins spécifiques du consultant.

Objectif Transversal :

Contribuer à l'autonomie, à l'épanouissement et au mieux-être de l'élève

- 1. Promouvoir la valorisation des compétences, la mobilisation des ressources de l'élève et /ou son entourage, sa responsabilisation**
- 2. Initier et réaliser des actions de prévention et d'information**
- 3. Dans le cadre de la mise en application du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, veiller à soutenir un processus d'évolution, en privilégiant une approche collaborative et de co-construction avec les consultants et les acteurs concernés afin de proposer un soutien adapté, cohérent et respectueux de l'élève.**

2025-2030 : S'inscrire dans le processus d'un Enseignement en mutation

Depuis le projet de centre 2016-2020, le Cpms a souhaité tendre vers une nouvelle approche qui situait son action plus en amonts des problématiques posées.

A l'origine de ce souhait, un certain nombre de constats répétés.

Service publique de 1^{ère} ligne, le Cpms exerce ses missions et activités dans un contexte socio-économique et culturel complexe qui génère des besoins d'accompagnement qui sollicitent la mobilisation d'intervenants aux profils toujours plus variés, au sein d'un réseau continuellement sollicité.

La crise sanitaire COVID en 2020 a mis en lumière la nécessité de la prise en compte de la santé mentale des jeunes ainsi que des enjeux tels que le décrochage scolaire et le climat scolaire avec l'avènement d'une école plus inclusive et ce dès le début de la scolarité.

Notre équipe réaffirme, pour ce projet de centre 2025-2030, son ambition positive et mobilisatrice quant à la mise en place des conditions d'apprentissage mais aussi relationnelle et de construction de soi ainsi que l'accompagnement des acteurs parentaux et de leurs ressources.

Avec l'adoption des mesures prônées par le Pacte pour un enseignement d'excellence, l'arrivée progressive du tronc commun qui devrait s'achever dans le cadre de ce présent projet ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs tels que les pôles territoriaux, la plate-forme de santé mentale Rhéseau ou encore les Cités des Métiers, d'une façon générale, l'ossature des activités du centre s'inscriront en 2025-2030 dans ce contexte évolutif.

Grandir, réussir, s'épanouir : l'école est un passage

2025-2030 : Focus sur la Prévention

A) Dans l'enseignement maternel

1) Apport de la discipline logopédique

- Dépistage et intervention précoce : à la demande de l'enseignant.e et/ou du parent. Dépistage sommaire afin d'orienter l'enfant, si nécessaire, vers des services adaptés ; accompagnement des parents dans ces démarches et/ou l'outiller au niveau de la stimulation du langage
- Utilisation du modèle de réponse à l'intervention en 3 paliers : dépister les enfants à risque de développer des difficultés de lecture et d'écriture tout en offrant des activités de stimulation à l'ensemble de la classe
- Formations et animations d'atelier à l'intention de l'équipe éducative : étapes et développement du langage de 0 à 6 ans, signaux d'alertes, différences entre trouble et difficulté, stratégies de stimulation, lecture partagée enrichie (outil de dépistage et de stimulation des précurseurs de l'écrit), lecture interactive, ateliers logico-maths, ...
+ A la demande des écoles : participation des enseignants du primaire dans une volonté d'instaurer un continuum pédagogique

2) Projet « PinPin en maternelle ! »

- Projet conçu par l'équipe du Cpms
- Animations/ateliers de sensibilisation des enfants de 2^e maternelle à l'importance des enjeux liés à la fréquentation de l'enseignement maternel : autonomie, habiletés sociales, développement, ...
- Projet soutenu par le livret « PinPin en maternelle », créé par le Cpms avec le concours de Mme Alice Ponceau, illustratrice pour enfants et la cellule communication de la Direction générale des enseignements du Hainaut (DGEH). Couverture du livret jointe à ce projet de centre.
- Repérage de difficultés éventuelles
- A l'issue des animations réalisées avec la collaboration de l'enseignant(e), chaque enfant reçoit un exemplaire du livret.
- Contribution au renforcement du dialogue école-famille.



B) Dans l'enseignement primaire

Dans le cadre des plans de pilotage des écoles, contribution au climat scolaire et au bien – être des élèves : ateliers EVRAS (Eveil à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle)

- Mieux vivre ensemble : « Respecto Differencia », « Le petit Citoyen », outils d'animation pour aborder la vie en groupe, à l'intention des élèves de 3^e et/ou 4^e primaire
Jeux mis à disposition par le CLPS de Charleroi/Thuin
- Ateliers à destination des élèves de 5^e et/ou 6^e primaire en collaboration avec le CLPS de Charleroi/Thuin
- Prévention du harcèlement scolaire – atelier sur la notion de consentement

C) Dans l'enseignement secondaire et l'alternance (cefa)

- Présentation des missions Cpms : animations à l'intention des élèves de 1^{ère} année, des élèves majeurs du 2^e degré et nouveaux élèves du cefa
- Construction et Estime de soi : ateliers/animations à l'intention des élèves du 1^{er} degré et du cefa
- Atelier EVRAS : à l'intention des élèves du cefa, en collaboration avec les plannings familiaux de Charleroi
- Proposition de mise en place de groupe de paroles dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire et de l'accrochage scolaire, l'estime de soi
- Intégration au projet européen FSE de lutte contre le décrochage scolaire Amarrages+ ou autre appellation.

Activités

Axe n°1 : l'offre de service aux consultants

- ✎ Distribution de différents documents d'information, adaptés en fonction du public
- ✎ Présence d'affiches dans les écoles, les salles des professeurs.
- ✎ Distribution du projet de Centre aux partenaires scolaires.
- ✎ Offre de service systématique en cas d'absentéisme signalé par l'école ou en cas d'exclusion définitive.
- ✎ Information à propos du rôle de la logopède en Cpm
- ✎ Présentation du Cpm sous forme d'animations (en secondaire)

Axe n°2 : réponse aux demandes des consultants

- ✎ Présence massive des équipes sur le terrain : hebdomadaire dans les écoles de l'enseignement secondaire, régulière dans chaque école du fondamental, journalière au CEFA.
- ✎ Accueil et transmission des messages par le secrétariat du Centre.
- ✎ Possibilité de contact via la messagerie électronique soit directement au centre ou encore via « cpmshainaut.be »
- ✎ Lors des réunions d'équipe hebdomadaire, toute demande est analysée et reçoit une réponse. La demande est approfondie au cours d'un entretien avec le consultant. Si besoin, elle fait l'objet par la suite d'un traitement pluridisciplinaire.

Axe n°3 : les actions de prévention

Le Centre, en adéquation avec un projet d'établissement ou en raison d'une circonstance, peut élaborer, s'associer ou rechercher (dans son réseau de partenaires) une action de prévention.

Axes privilégiés de la Prévention (cf. « 2025-2030 : Focus sur la prévention »): Accrochage scolaire, climat scolaire et santé mentale, apprentissage fondamentaux (Projet « Pinpin »)

Axe n°4 : le repérage des difficultés

- ✎ Focus sur les élèves dès l'accueil– Apport de la discipline logopédique
- ✎ Concertations régulières avec les enseignants, éducateurs et directions
- ✎ Présence aux conseils de classe du secondaire et du CEFA.
- ✎ Absentéisme : collaboration avec le réseau extérieur : cellule de concertation locale de la ville de Charleroi, projet Amarrage, équipes mobiles, AMO, SAS,...
- ✎ Collaboration avec le SPSE
- ✎ Entretiens avec les familles
- ✎ Réunions d'équipe

Axe n°5 : le diagnostic et la guidance

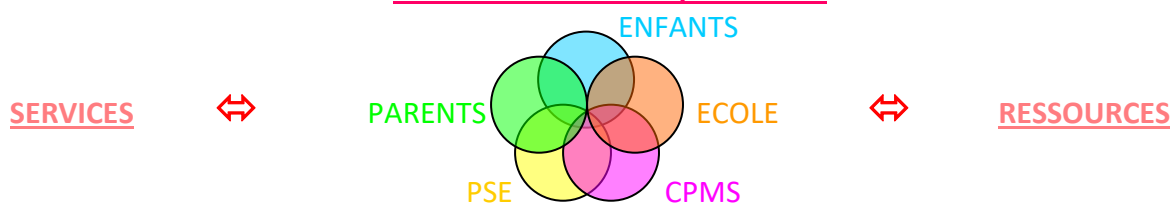
Il s'agit ici de comprendre et assurer le suivi des situations rencontrées. Service dit de « 1^{ère} ligne », par ses activités, le Centre vise une compréhension globale de la réalité vécue par l'élève en difficulté en vue d'en orienter l'évolution vers la guidance la plus adéquate.

- ✎ Entretiens, anamnèses sociales et médicales
- ✎ Entretiens, bilans psychologiques
- ✎ Observations en classe
- ✎ Orientation, concertation, collaboration vers et avec des services extérieurs ou plus spécialisés (logopèdes, centres de guidance, DGEO, secteur de l'aide et la protection de la jeunesse, enseignement spécialisé, SRJ, services hospitaliers, aide précoce, AMO, CPAS, Forem, ...)
- ✎ Collaboration à la mise en place des Aménagements raisonnables, le cas échéant avec les Pôles territoriaux plus spécifiquement de Charleroi – Courcelles et Charleroi Métropole. Egalement pour les élèves en intégration dans l'enseignement ordinaire

Axe n°6 : orientation scolaire et professionnelle

- ✎ Sensibilisation à l'entrée dans le secondaire
- ✎ Réponse aux demandes individuelles d'aide à la construction positive d'un projet de vie scolaire et professionnelle
- ✎ Apport de l'Approche Educative de l'Orientation
- ✎ Collaboration avec les partenaires de l'orientation tels que la Cité des Métiers et le service de l'Information Scolaire

Axe n°7 : soutien à la parentalité



La dimension parentale est essentielle dans le développement de l'enfant et l'adolescent, la conquête de son individuation à travers sa scolarité. Consultant au regard de cet axe du décret, le parent est avant tout un partenaire. En lien avec l'action de l'école ou d'autres intervenants, le CPMS entend développer ce point qu'est la mobilisation des ressources parentales mais aussi, tout en respectant les prescrits légaux et l'intérêt de l'enfant, le respect de leurs limites.

- ✎ Rencontre systématique et partenariat avec les parents des enfants du fondamental (excepté certaines situations où cela s'avère impossible → ex : situations de maltraitance, ...)
- ✎ Après analyse de la situation et/ou de la demande dans le secondaire et au CEFA
- ✎ En fonction de l'organisation de l'école, présence possible aux réunions des parents

Axe n°8 : Education à la santé

- ✎ Partenariat privilégié avec les équipes PSE de Charleroi, Châtelet, Morlanwelz et Tamines
- ✎ Membre du CLPS Charleroi-Thuin
- ✎ Participation au dispositif hennuyer intersectoriel de la santé mentale des jeunes de 0 à 23 ans « La Boussole » (Rhéseu)
- ✎ Animations EVRAS (cf. « 2025-2030 : Focus sur la prévention » : Puberté, Estime de soi et relations affectives, la notion de consentement
- ✎ Animation des classes du fondamental avec utilisation d'outils tels que les jeux « Respecto Differentia » et « Le petit citoyen ».

L'enseignement par alternance – CEFA

Cette population scolaire bénéficie également de la guidance des CPMS. Population composée d'adolescents et de jeunes adultes au parcours scolaire et personnel souvent complexe, le Centre à qui a été octroyé un complément d'encadrement différencié déploie plus particulièrement les activités suivantes :

- ✎ Animation : missions du Cpms, rencontre avec les élèves
- ✎ Présence journalière sur les différents sites du CEFA
- ✎ Présence aux conseils de classe, à certaines réunions de parents
- ✎ En fonction des projets, en collaboration avec différents organismes tels que : AMO, les centres de plannings, propositions d'animations centrées sur des thèmes tels que « prévention grossesse », « estime de soi », EVRAS et plus particulièrement question de genre, estime de soi et relation affective.
- ✎ Mise en réseau du CPMS avec des organismes extérieurs plus spécifiques tels que : le service jeunesse du CPAS de Charleroi, la Funoc, le Forem, la Mirec, le Relais Social, Avicq, via Rhéseau, ...
- ✎ Collaboration au projet européen « Cefavenir »

Implantations CPMS 3

PSE de CHÂTELET (ASBL)

(Centre de Santé du Canton de Châtelet - Rue du Rempart 51 ; 6200 CHÂTELET

Tél : 071/38 36 21 - Fax : 071/38 33 56

GERPINNES					
Octave Pirmez (Lausprelle)	Mme VAN RAEMDONCK 0474/28.23.20	Rue de Villers 81 6280 Gerpinnes	071/50.28.48	ecole.communale.lausprelle@skynet.be	AS : Palmira CPP : Sophie APM : Valérie AL : Joëlle
Henri Deglume (Flaches)	Mme DALOZE 0473/67.29.99	Rue Paganetti 2 6280 Gerpinnes	071/50.27.92	celine.daloz@ec-gerpinnes.be	AS : Palmira CPP : Natacha APM : Valérie AL : Joëlle
Les Cariotis Hymiée	Mme BORGNET 0474/65.07.38	Place d'Hymiée 5 6280 Gerpinnes	071/50.20.63	bernadette.borgnet@ec-gerpinnes.be	AS : Palmira CPP : Sophie APM : Valérie AL : Joëlle
Les Cariotis Gougnyes		Place de Gougnyes 2 6280 Gerpinnes	071/50.15.33		AS : Palmira CPP : Natacha APM : Valérie AL : Joëlle

CHÂTELET					
Ecole Taillis Pré	Mr GOFFINET 0497/51.00.92	Rue de la Plaine 11-13 6200 Châtelineau	071/39.57.84	ecole.grandchene@gmail.com	AS : Anne CPP : Laurence APM : Adélaïde AL : Maïté
Ecole des Gaux		Rue des Gaux 115 6200 Châtelet	071/38.59.66 071/40.52.82		
Ecole Emile Lempreur		Rue des Trieu 18 6200 Châtelet	Primaire : 071/38.59.78 Maternelle : 071/39.01.54		
Ecole des Charbonnages	Mme ZECCA 0497/51.00.93	Rue des Charbonnages 247 6200 Châtelet	071/39.35.73	destreechatelet@gmail.com	AS : Anne CPP : Laurence APM : Adélaïde AL : Joëlle
Ecole Destrée		Place Destrée 47 6200 Châtelineau	071/38.53.37		
Ecole du Boubier	Mme MINETTE 0497/51.00.94	Rue des Ecoles 14 6200 Châtelet	071/38.59.86	boubierchatelet@gmail.com	AS : Anne CPP : Laurence APM : Adélaïde AL : Joëlle
Ecole du Sart Allet		Rue des Cayats 36 6200 Châtelineau	-		
Ecole Gendebien		Rue Gendebien 224 6200 Châtelineau	071/40.10.26		
Ecoles des Hayettes	Mme COSME 0497/51.00.95	Rue Sainte Anne 59-61 6200 Châtelineau	071/40.27.40	hayettes.chatelet@gmail.com	AS : Marie CPP : Laurence APM : Adélaïde AL : Maïté
Ecole de Mérode		Rue Mérode 18, 6200 Châtelineau	071/39.32.70		AS : Marie CPP : Laurence APM : Adélaïde AL : Joëlle
Ecole de Bouffioulx Centre		Rue de Solvay 39 6200 Bouffioulx	071/38.85.10		

PSE de MORLANWELZ

(Centre intercommunal de santé de Morlanwelz - Rue Fernand Hotyat 1 ; 7140 MORLANWELZ

Tél : 064/43 16 60 - Fax : 064/43 16 61)

COURCELLES					
Ecole TDA 1	Mr DEHON 0473/55.71.98	Trieu des Agneaux 32 6180 Courcelles	071/45.39.90	ec001016@adm.cfwb.be	AS : Fabienne CPP : Sophie APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole TDA 2	(Miaucourt -> Administratif : Madame MONIQUET)	Rue des Libertaires 41 6180 Courcelles	071/46.17.75		
Ecole de Miaucourt		Rue de Miaucourt 86 6180 Courcelles	071/45.47.65		
Ecole du Petit Courcelles	Mme VITALE 0495/65.83.32	Place Bougard 31 6180 Courcelles	071/45.26.02	ec001015@adm.cfwb.be Secrétariat : Vanessa.fragapane@ecoledecourcelles.eu	AS : Fabienne CPP : Sophie APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole de Reguignies	(Remplacée par Mr Régis COLPO)	Rue de Binche 22 6180 Courcelles	071/45.16.65		
Ecole des Hautes Montées	Mme FERNANDEZ 0495/68.27.17	Rue du Moulin 30 6181 Gouy-lez- Piéton	071/84.61.41	ec001026@adm.cfwb.be ecole.flechere@gmail.com ecole.hautesmontees@gmail.com	AS : Fabienne CPP : Rosalie APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole de la Fléchère		Rue des Communes 5A 6181 Gouy-lez- Piéton	064/57.01.47		AS : Fabienne CPP : Rosalie APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole de la Cité (mat)	Mme TORDEUR 0477/96.58.91	Rue de Brouckère 20A 6182 Souvret	071/45.40.68	Ec001014@adm.cfwb.be Ecolesouvretcite1014@gmail.com	AS : Fabienne CPP : Chloé APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole de la Cité (prim)		Rue Daxhelet 17 6182 Souvret			
Ecole de la Baille		Rue de la Science 20 6182 Souvret	071/45.28.53 (mardi)		AS : Fabienne CPP : Sophie APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole de la Place		Rue Carlier 1 6182 Souvret	071/46.53.21		AS : Fabienne CPP : Chloé APM : Adélaïde AL : Clarine

Ecole de Sart-lez-Moulins	Mme MONIQUET 0495/65.65.91	Rue des Graffes 38 6180 Courcelles	071/45.42.48	ec001018@adm.cfwb.be ecoledesartlezmoulin@gmail.com	AS : Fabienne CPP : Chloé APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole du Trieu	Mme PETROSINO 0495/65.30.78	Place Roosevelt 3 6180 Courcelles	0495/65.30.78	ec1025@adm.cfwb.be ecoleplacedutrieu@gmail.com	AS : Gaëlle CPP : Sophie APM : Adélaïde AL : Clarine
Ecole de l'Yser		Rue de l'Yser 101 6183 Trazegnies			AS : Gaëlle CPP : Sophie APM : Adélaïde AL : Clarine

PSE de TAMINES

(Centre de Santé provincial - Rue Duculot 11 ; 5060 TAMINES)

Tél : 081/77 68 39 - Fax : 071/76 16 13)

FLEURUS					
Groupe 1					
Wangénies	Mme LECIRE 0485/55.17.80	Rue Roi Chevalier 23 6220 Wangénies	071/82.04.24 (classe) 071/82.04.25 (secrétariat)	ec001037@adm.cfwb.be	AS : Palmira CPP : Amélie APM : Adélaïde AL : Maïté
Wagnelée (mat)		Rue des Ecoles 47 6223 Wagnelée	071/82.04.06		
Wagnelée (prim)		Rue des Ecoles 14 6223 Wagnelée	071/82.04.07		
Wanfercée drève		Avenue de Wallonie 55 6224 W-B	071/82.04.13		
Groupe 2					
Fleurus Orchies	Mme DEVOS 0485/55.17.81	Rue d'Orchies 48 6220 Fleurus	071/82.04.00	ec001038@adm.cfwb.be	AS : Palmira CPP : Amélie APM : Adélaïde AL : Maïté
Avant Spinois		Rue P. Pastur 35 6224 W-B	071/82.04.12		
Wanfercée Centre (prim)		Rue de Tamine 27 6224 W-B			
Groupe 3					
Heppignies	Mr DUMOULIN 0485/55.17.79	Rue Muturnia 3 6220 Heppignies	071/85.25.95	ec001039@adm.cfwb.be	AS : Palmira CPP : Amélie APM : Adélaïde AL : Maïté
Vieux Campinaie		Chaussée de Gilly 107 6220 Fleurus	071/38.44.71		
Lambusart (prim)		Rue Baud'huin 51 6220 Lambusart	071/82.04.04		
Lambusart Rosaie (mat)		Rue de la Rosaie 1 6220 Lambusart	071/82.04.10		

AISEAU					
Ecole de Roselies	Mme KOWALCZUK 0474/33.04.26	Rue Jules Destrée 2 6250 Roselies	071/72.76.82	ecomroselies@hotmail.com	AS : Gaëlle CPP : Laurence APM : Valérie AL : Clarine
Ecole de Pont-de-Loup		Quartier du Roi 59 6250 Pont-de-Loup	071/39.34.46		
Ecole du Futur Simple (Oignies)	Mme DEOM 0474/10.22.90	Rue des Ecoles, 5 6250 Aiseau	071/74.47.05	ecolecompresles@hotmail.com	AS : Gaëlle CPP : Laurence APM : Valérie AL : Clarine
Ecole de Presles		Place Communale, 23 6250 Presles	071/38.68.57		
Ecole d'Aiseau Centre	Mme DE SMET	Rue du Centre 124 6250 Aiseau	071/74.20.11	ecac@outlook.be	

FARCIENNES					
Ecole de la Marelle	Mme QUINTENS	Rue Clément Daix 87 6240 Farciennes	071/38.17.79	Secretariat.lamarelle@farciennes.be	AS : Gaëlle CPP : Amélie APM : Valérie AL : Clarine
Waloupi					
Ecole du Louât	Mme SIMONELLI	Rue des Cayats 77 6240 Farciennes	071/38.96.56	waloupi@farciennes.be	AS : Gaëlle CPP : Amélie APM : Valérie AL : Clarine
Ecole de Pironchamps		Rue Stilmant 25 6240 Farciennes	071/40.18.57		
Ecole du Wainage		Rue des Ecoles 5 6240 Farciennes	071/38.96.55		

PSE de CHARLEROI

(Service PSE de la Ville de CHARLEROI - Rue de Crayencour 24 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT)

Tél : 071/86.56.60 Mail : pse@charleroi.be

SECONDAIRE					
CECS CHARLEROI					
CEFA Garenne Charleroi	Mme BOUSMAN	Rue de Lodelinsart 200 6000 Charleroi	071/86.24.00	bousman.carolle@cecscharleroi.com meganck.france@cecscharleroi.com	AS : Marie
CEFA Gosselies		Avenue du Millénaire 70 6041 Gosselies	071/25.79.70		
CEFA Couillet		Rue du Lion Belge 80 6010 Couillet	071/86.24.00 071/86.24.26		
CECS La Garenne		Rue de Lodelinsart 200 6000 Charleroi	071/86.24.00	AS : Marie CPP : Natacha APM : Valérie	
CECS COUILLET					
CECS Couillet	Mme DUVIVIER	Route de Philipeville 304 6010 Couillet	071/36.80.68	duvivier.cecscouillet@gmail.com	AS : Anne CPP : Rosalie APM : Valérie
CECS Marcinelle		Rue des Forgerons 106 6001 Marcinelle	071/36.55.94		

